

Décisions du Bureau du 10 novembre 2011

1. Présentation du projet de section de fonctionnement du BP 2012
 2. Présentation avant-projet sommaire centre culturel multimédia
 3. Proposition d'évolution de l'organigramme du pôle aménagement
 4. Point sur la situation de l'aéroport Pau-Pyrénées
 5. Proposition d'abandon du projet de nouvelle déchetterie
 6. Composition de la commission intercommunale des impôts directs (CIID)
 7. Courrier du Préfet sur le déploiement des secours lors du déclenchement d'un POI.
 8. Mise en place d'une commission chargée d'examiner les demandes de mise en souterrain des réseaux
 9. Organisation d'un colloque scientifique universitaire en novembre 2012
 10. Aides financières aux étudiants
 11. Participation financière au transport scolaire
 12. Compétence soutien financier aux clubs sportifs évoluant en nationale : Mourenx Handball club
 13. Organisation du séminaire budgétaire
-

1. PROJET DE SECTION DE FONCTIONNEMENT - BP 2012

Le Bureau prend connaissance des inscriptions budgétaires en fonctionnement au titre du BP 2012.

2. PRESENTATION AVANT-PROJET SOMMAIRE DU CENTRE CULTUREL MULTIMEDIA

Après visionnage d'une animation présentant l'architecture extérieure et intérieure du centre culturel multimédia, le Bureau valide l'avant-projet sommaire.

3. PROPOSITION D'EVOLUTION DE L'ORGANIGRAMME DU POLE AMENAGEMENT

Le Bureau donne un avis favorable à la proposition d'évolution de l'organigramme du pôle Aménagement qui lui est présentée mais rappelle la nécessité de disposer de temps et de l'accord des maires concernés concernant la mise à disposition des agents communaux ainsi que le rapatriement à Mourenx de l'équipe de Monein. Le Bureau suggère par ailleurs de recourir aux services d'un cabinet de recrutement pour le poste d'ingénieur supplémentaire.

4. SITUATION DE L'AEROPORT PAU-PYRENEES

Trois points sont présentés aux élus du bureau :

- le contenu du courrier de Monsieur le Préfet de Région du 18 septembre 2011 à la CCI, que cette dernière a retransmis à Monsieur le Président du SMAPP,
- l'information sur l'audit réalisé par ERNST & YOUNG et IENAIR sur l'aéroport, commandité par le SMAPP,
- les propositions qui seront effectuées par le Président du SMAPP au Conseil d'Administration du 1er décembre prochain.

Le Bureau prend acte de ces informations et donne un avis favorable à la proposition qui sera faite au conseil du SMAPP du 1er décembre d'intégrer la compétence « développement des lignes » dans le SMAPP actuel ou de créer un syndicat à la carte.

5. PROPOSITION D'ABANDON DU PROJET DE NOUVELLE DECHETTERIE

Suite à la réunion du groupe projet sur le PPRT du 30 septembre dernier, la modification du règlement, proposée par les services de l'Etat dans le projet de règlement PPRT Sobegi Arysta, permet désormais d'étendre la déchetterie actuelle.

Le Bureau donne donc un avis favorable à l'abandon du projet de construction d'une nouvelle déchetterie.

6. COMPOSITION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CIID)

L'article 1650 A du code général des impôts dispose que les EPCI à fiscalité propre doivent créer une commission intercommunale des impôts directs qui se substitue aux commissions communales en ce qui concerne les locaux commerciaux, les biens divers et les établissements industriels. Les modalités de création, par délibération, de la commission, restent inchangées. Elle est composée de 10 titulaires et 10 suppléants, dont un titulaire et un suppléant n'habitent pas sur le territoire de la communauté mais y disposent d'un bien. Pour en fixer la composition, il est nécessaire de proposer 40 noms à l'administration fiscale qui en conservera ensuite 20.

Le Bureau décide de demander aux 47 communes de fournir le nom d'un candidat : si les propositions dépassent le nombre de 40, un tirage au sort sera effectué afin d'en enlever ; si elles sont inférieures à 40, les communes seront relancées.

7. COURRIER DU PREFET SUR LE DEPLOIEMENT DES SECOURS LORS DU DECLENCHEMENT D'UN POI

Par courrier en date du 26 septembre 2011, le Président attirait l'attention du Préfet sur la mobilisation disproportionnée de moyens de secours publics engagés lors du déclenchement du POI de la société NOVASEP.

Le Bureau souhaite qu'un courrier soit envoyé au Préfet concernant l'augmentation des périmètres dans lesquels il peut y avoir lieu d'activer le plan particulier d'intervention : cette augmentation semble trop importante. Il lui sera demandé d'organiser une réunion sur ce sujet.

8. MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION CHARGEÉE D'EXAMINER LES DEMANDES DE MISE EN SOUTERRAIN DES RESEAUX

Suite à une demande formulée en commission aménagement du territoire, il est proposé de créer une commission, représentant l'ensemble du territoire, chargée de donner un avis sur les projets d'enfouissement de réseaux présentés par les communes.

Les membres de la commission seraient les suivants :

- Secteur de Monein : Messieurs Tuheil et Lasserre-Bisconte.
- Secteur de Lagor : Messieurs Lanabère et Trouilhet.
- Secteur d'Arthez : Messieurs Costedoat et Laclergue.
- Secteur de Lacq : Messieurs Marquehosse, Labescat et Layus.

Avis favorable du Bureau.

9. ORGANISATION D'UN COLLOQUE SCIENTIFIQUE UNIVERSITAIRE EN NOVEMBRE 2012

Un colloque universitaire sur l'histoire du bassin industriel de Lacq pourrait être organisé en 2012, les mercredi 14 et jeudi 15 novembre, à Mourenx, dans les locaux de la communauté.

Les thématiques proposées porteraient sur les temporalités énergétiques et les cycles industriels, les théories du développement, modèles régionaux et comparaisons internationales et, enfin, les risques industriels et les enjeux environnementaux. Une table-ronde sur l'avenir et la valorisation du bassin pourrait conclure les deux journées.

Avis favorable du Bureau pour l'organisation de ce colloque universitaire.

10. AIDES FINANCIERES AUX ETUDIANTS

Après examen des demandes et au vu des informations fournies et des règles retenues en la matière, le Bureau décide d'octroyer des aides financières, pour un total de

8 800 €, à 18 étudiants résidant sur le territoire de la communauté de communes de Lacq pour leur permettre de poursuivre leurs études supérieures

11. PARTICIPATION FINANCIERE AU TRANSPORT SCOLAIRE

Le Conseil général prépare un nouveau réseau de transports scolaires dont les principales dispositions sont présentées au Bureau.

Le Bureau demande, sur le sujet, une note précise qui sera présentée lors de la prochaine réunion. Sur la problématique de la compétence et de son contenu, comme de la participation financière de la communauté, la position sera arrêtée lors du séminaire budgétaire.

12. COMPETENCE SOUTIEN FINANCIER AUX CLUBS SPORTIFS EVOLUANT EN NATIONALE : MOURENX HAND BALL CLUB

Le Mourenx Handball Club senior féminin vient de monter en nationale 3 pour la saison 2011-2012 et sollicite la communauté pour l'attribution d'une subvention.

Le Bureau ne souhaite pas répondre favorablement à cette demande et estime nécessaire d'encadrer la définition de cette compétence. Mme Chassain, MM. Ducos et Domblides rencontreront le Président du club pour lui indiquer cette réponse et en feront état lors du prochain Bureau.

13. ORGANISATION DU SEMINAIRE BUDGETAIRE

Il est proposé d'organiser le séminaire budgétaire le samedi 14 janvier 2012 avec une réunion de travail de 8 h à 12 h à la salle des fêtes de Maslacq et un déjeuner à la salle des fêtes de Loubieng.

Avis favorable du Bureau.